



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 FEVRIER 2024 A 18H30 LISTE DES DELIBERATIONS

Toutes les délibérations ont été approuvées.

N° DE DELIBERATION	OBJET	APPROBATION / REJET
DEL2024_1CCAS	Approbation du compte administratif 2023 – Budget du CCAS	Approbation Unanimité
DEL2024_2CCAS	Approbation du compte de gestion 2023 – Budget du CCAS	Approbation Unanimité
DEL2024_3CCAS	Affectation des résultats définitifs de clôture 2023 sur le budget 2024 du CCAS	Approbation Unanimité
DEL2024_4CCAS	Vote du budget primitif - Année 2024 –CCAS	Approbation Unanimité

ommune de Mours E

Département de la DROME

DEL2024 1CCAS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL EXTRAIT N° D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE MOURS ST EUSEBE.

Séance du 27 février 2024

Nomenclature: 7.1 - Decisions budgetaires

L'an deux mille vingt-deux, le 27 février à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de Mours Saint Eusèbe (Drôme) dûment convoqué le 23 février 2024, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique MOMBARD, Président du CCAS.

Présents: MM. AVRIL Jérôme, CHOPIN Marie-Thérèse, GIOVANONE Marie-Ange, GRAILLAT Colette, GUICHARD Suzanne, GUICHARD Valérie, MOMBARD Dominique, ROUX Josiane, SGRO Fabienne, VALETTE Véronique.

Absents excusés: MM. BARNERON Séverine, CHORIER Jean-Luc, KHELIFA Eddy.

Conseillers municipaux présents: 10

Jérôme AVRL a été élu secrétaire de séance.

Objet: Approbation du compte administratif 2023 - Budget du CCAS

Rapporteur : Monsieur le Président

Considérant que l'adoption du compte administratif est un vote sur la gestion du Président, il est rappelé l'obligation de retrait du Président au moment du vote de ce dernier. Le Conseil d'Administration vote, pour la circonstance, à l'élection d'un Président de séance ;

Le compte administratif 2023 du CCAS fait apparaître les résultats suivants :

	Section d'inv	vestissement	Section de fo	onctionnement	Ense	mble
Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		21 371.60 €		2 114.82 €	0.00€	23 486.42 €
Opérations de l'exercice 2023	3 662.04 €	267.12 €	86 777.76 €	87 169.63 €	90 439.80 €	87 436.75 €
Totaux	3 662.04 €	21 638.72 €	86 777.76 €	89 284.45 €	90 439.80 €	110 923.17 €
Résultats de clôture 2023		17 976.68 €		2 506.69 €	0.00€	20 483.37 €
				Solde résultats		20 483.37 €
Totaux Cumulés	3 662.04 €	21 638.72 €	86 777.76 €	89 284.45 €	90 439.80 €	110 923.17 €
Résultats définitifs	1	17 976.68 €		2 506.69 €		20 483.37 €

Nº DEL2024_1CCAS (suite) Séance du 27 février 2024 Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID: 026-262600208-20240227-DEL2024_1CCAS-BF

Sous la Présidence de M. AVRIL Jérôme, et en l'absence de Dominique MOMBARD, Président du CCAS de Mours Saint Eusèbe,

Le Conseil d'Administration, Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- CONSTATE, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- APPROUVE le compte administratif 2023 du budget du CCAS;
- VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil d'Administration soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Mours-Saint-Eusèbe, Le Président du CCAS,

Dominique MOMBARD

MOURS ST EUSEBE - C.C.A.S - CA - 2023

Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID: 026-262600208-20240227-DEL2024_1CCAS-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 13 Nombre de membres présents : 40 Nombre de suffrages exprimés : 40

VOTES:

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de convocation: 20/02/2024

Présenté par Le Président (1), A Mours-Saint-Eusèbe, le 27/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Mours-Saint-Eusèbe, le 01/01/2000 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AVRIL Jérôme	
BARNERON Séverine	
CHOPIN Marie-Thérèse	uolligh
CHORIER Jean-Luc	
GIOVANONE Marie-Ange	
GRAILLAT Colette	Garllaf
GUICHARD Suzanne	Queland
GUICHARD Valérie	Jd ev de /
KHELIFA Eddy	
ROUX Josiane	Tohice
SGRO Fabienne	
VALETTE Véronique	+ Hotel

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Commune de Mours Si

CCAS

Département de la DROME

EXTRAIT N° DEL2024_2CCAS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE MOURS ST EUSEBE.

Séance du 27 février 2024

Namenclature 7.1 - Decisions budgétaires

L'an deux mille vingt-deux, le 27 février à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de Mours Saint Eusèbe (Drôme) dûment convoqué le 23 février 2024, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique MOMBARD, Président du CCAS.

<u>Présents</u>: MM. AVRIL Jérôme, CHOPIN Marie-Thérèse, GIOVANONE Marie-Ange, GRAILLAT Colette, GUICHARD Suzanne, GUICHARD Valérie, MOMBARD Dominique, ROUX Josiane, SGRO Fabienne, VALETTE Véronique.

Absents excusés: MM. BARNERON Séverine, CHORIER Jean-Luc, KHELIFA Eddy.

Conseillers municipaux présents : 10

Jérôme AVRL a été élu secrétaire de séance.

Objet: Approbation du compte de gestion 2023 - Budget du CCAS

Rapporteur : Monsieur le Président

Considérant que le compte de gestion du Trésorier, pour l'exercice 2023, se résume comme suit :

	Section d'inv	estissement/	Section de fo	onctionnement	Ense	mble
Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		21 371.60 €	SERVINS!	2 114.82 €	0.00€	23 486.42 €
Opérations de l'exercice 2023	3 662.04 €	267.12€	86 777.76 €	87 169.63 €	90 439.80 €	87 436.75 €
Totaux	3 662.04 €	21 638.72 €	86 777.76 €	89 284.45 €	90 439.80 €	110 923.17 €
Résultats de clôture 2023		17 976.68 €		2 506.69 €	0.00€	20 483.37 €
				Solde résultats		20 483.37 €
Totaux Cumulés	3 662.04 €	21 638.72 €	86 777.76 €	89 284.45 €	90 439.80 €	110 923.17 €
Résultats définitifs		17 976.68 €		2 506.69 €		20 483.37 €

Folio 2024 2

Nº DEL2024_2CCAS (suite) Séance du 27 février 2024 Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID: 026-262600208-20240227-DEL2024_2CCAS-BF

Etant donné que le Compte de gestion du Trésorier et le compte administratif 2023 du budget CCAS présentent donc une concordance parfaite des opérations de recettes et de dépenses propres à la gestion 2023 ;

Le Conseil d'Administration, Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

> APPROUVE, sans observation, ni réserve, le compte de gestion 2023 du budget CCAS établi par le Trésorier.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil d'Administration soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Mours-Saint-Eusèbe, Le Président du CCAS,

Dominique MOMBARD

Publié le 04/03/2024 ommune de Mours S ID: 026-262600208-20240227-DEL2024 3CCAS-DE



Département de la DROME

DEL2024 3CCAS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL EXTRAIT N° D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE MOURS ST EUSEBE.

Séance du 27 février 2024

Nomenclature 7.1 - Decisions budgetaires

L'an deux mille vingt-deux, le 27 février à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de Mours Saint Eusèbe (Drôme) dûment convoqué le 23 février 2024, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique MOMBARD, Président du CCAS.

Présents: MM. AVRIL Jérôme, CHOPIN Marie-Thérèse, GIOVANONE Marie-Ange, GRAILLAT Colette, GUICHARD Suzanne, GUICHARD Valérie, MOMBARD Dominique, ROUX Josiane, SGRO Fabienne, VALETTE Véronique.

Absents excusés: MM. BARNERON Séverine, CHORIER Jean-Luc, KHELIFA Eddy.

Conseillers municipaux présents: 10

Jérôme AVRL a été élu secrétaire de séance.

Objet : Affectation des résultats définitifs de clôture 2023 sur le budget 2024 du CCAS

Rapporteur : Monsieur le Président

Considérant que les résultats définitifs de clôture de l'exercice 2023 pour le budget du CCAS sont les suivants:

	Résultat CA 2022	Virement à la section d'investiss.	Résultats Exercice 2023 Budget CCAS	Résultat de clôture de l'exercice 2023	Chiffres Affectation des résultats
Investissement	21 371.60 €		-3 394.92 €	17 976.68 €	17 976.68 €
Fonctionnement	2 114.82 €		391.87 €	2 506.69 €	2 506.69

Il est proposé au Conseil d'Administration d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement du budget du CCAS, sur l'exercice 2024, de la manière suivante :

Nº DEL2024_3CCAS (suite) Séance du 27 février 2024 Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID: 026-262600208-20240227-DEL2024_3CCAS-DE

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 3	1/12/2023	
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au Budget Prin	nitif (c/1068) 0	.00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0.	.00€
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	2 506	.69 €
Total affecté au c/1068 :	0	.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 3	1/12/2023 0	.00 €
Déficit à reporter (ligne 002)	0	0.00€

Le Conseil d'Administration, Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

> APPROUVE l'affectation des résultats de clôture telle que définie ci-dessus au budget 2024 du CCAS.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil d'Administration soussignés. Extrait certifié conforme.

> Fait à Mours-Saint-Eusèbe, Le Président du CCAS,

Dominique MOMBARD

Folia 2024 3

ID: 026-262600208-20240227-DEL2024 4CCAS-BF

Publié le 04/03/2024





Département de la DROME

EXTRAIT N° DEL2024_4CCAS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE MOURS ST EUSEBE.

Séance du 27 février 2024

Numericlature 7.1 - Decisions budgetaires

L'an deux mille vingt-deux, le 27 février à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de Mours Saint Eusèbe (Drôme) dûment convoqué le 23 février 2024, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique MOMBARD, Président du CCAS.

<u>Présents</u>: MM. AVRIL Jérôme, CHOPIN Marie-Thérèse, GIOVANONE Marie-Ange, GRAILLAT Colette, GUICHARD Suzanne, GUICHARD Valérie, MOMBARD Dominique, ROUX Josiane, SGRO Fabienne, VALETTE Véronique.

Absents excusés: MM. BARNERON Séverine, CHORIER Jean-Luc, KHELIFA Eddy.

Conseillers municipaux présents : 10

Jérôme AVRL a été élu secrétaire de séance.

Objet: Vote du budget primitif - Année 2024 - CCAS

Rapporteur : Monsieur le Président

Il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur le budget primitif pour l'année 2024.

Le budget primitif 2024 du CCAS s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	97 000.00 €	17 976.68 €
RECETTES	97 000.00 €	17 976.68 €

Le Conseil d'Administration, Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

• **VOTE** le budget primitif 2024 du CCAS, arrêté comme présenté ci-dessus.

Nº DEL2024_4CCAS (suite) Séance du 27 février 2024 Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID: 026-262600208-20240227-DEL2024_4CCAS-BF

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil d'Administration soussignés. Extrait certifié conforme.

> Fait à Mours-Saint-Eusèbe, Le Président du CCAS,

Dominique MOMBARD

Folio 2024_4

Envoyé en préfecture le 04/03/2024 Reçu en préfecture le 04/03/2024 Publié le 04/03/2024

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

ID: 026-262600208-20240227-DEL2024_4CCAS-BF

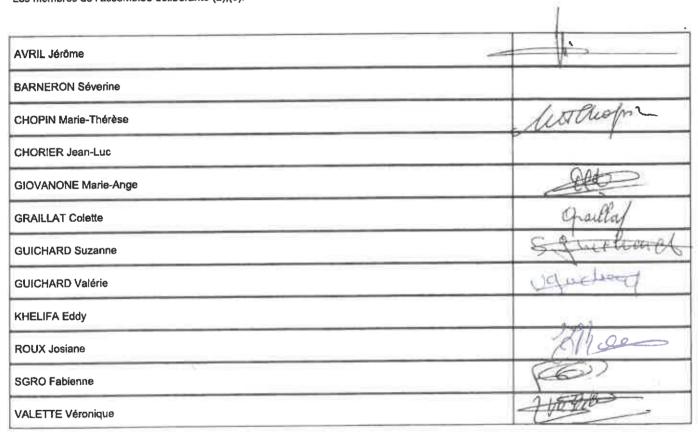
Nombre de membres en exercice : 13 Nombre de membres présents : 10 Nombre de suffrages exprimés : 10 VOTES :

Pour : 10
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation: 23/02/2024

Présenté par Le Président (1), A Mours-Saint-Eusèbe, le 27/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Mours-Saint-Eusèbe, le 27/02/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).



Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Mours-Saint-Eusèbe, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.